



Fascicule 1

---

# **DÉNOMBREMENT 2022 DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE À MONTRÉAL**

Portrait général

Québec 

Ce fascicule est une production de la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) et de la Direction des services généraux et partenariats urbains (DSGPU) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal.

1560, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 4M1  
<https://ccsmtlpro.ca/drsp>

### **COORDINATION DU DÉNOMBREMENT 2022 DE MONTRÉAL**

Véronique Denis, conseillère cadre, Service régional de l'itinérance, DSGPU

Sylvain Cote-Colisson, agent de planification, de programmation et de recherche (APPR), Service régional de l'itinérance, DSGPU

### **COORDINATION DES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE RÉDACTION**

Emmanuelle Turcotte, APPR, Service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

### **COMITÉ D'ANALYSE ET DE RÉDACTION**

Emmanuelle Turcotte, APPR, Service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

Yves Jalbert, APPR, Service Surveillance et intelligence décisionnelle, DRSP

Cynthia Lewis, APPR, Service régional de l'itinérance, DSGPU

Véronique Denis, cheffe du service régional de l'itinérance, DSGPU

### **COLLABORATRICES ET COLLABORATEUR À L'ANALYSE DES RÉSULTATS ET À LA RÉDACTION DES FASCICULES**

Annie Larouche, conseillère en planification, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal

Eric Latimer, Ph. D., expert-conseil, Université McGill

Janie Boucher, conseillère en analyse — contrôle de gestion, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal

### **RELECTURE STRATÉGIQUE**

Catherine Giroux, coordonnatrice des dossiers régionaux, sociaux et communautaires, DSGPU

Catherine Robichaud, cheffe du service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

Catherine Verreault, cheffe médicale par interim, Secteur Environnements urbains et santé des populations, DRSP

Marie-Andrée Authier, cheffe du service Surveillance et intelligence décisionnelle, DRSP

Maxime Roy, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive et responsable médical – Service Surveillance et intelligence décisionnelle, DRSP

Véronique Denis, cheffe du service régional de l'itinérance, DSGPU

### **RÉVISION LINGUISTIQUE ET GRAPHISME**

Atlas et Axis

### **REMERCIEMENTS**

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la planification et la réalisation du dénombrement des personnes en situation d'itinérance en 2022 à Montréal, ainsi qu'à l'élaboration de ces fascicules thématiques.

### **NOTES**

La formulation neutre a été privilégiée le plus possible dans le procédé de rédaction du présent document afin d'assurer que les termes et les phrases ne comportent pas de marques de genre relatives à des personnes.

Ce document est disponible en ligne sur le portail du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : <https://ccsmtlpro.ca/drsp>

© Gouvernement du Québec, 2024

ISBN 978-2-550-97730-8 (En ligne)

## DÉNOMBREMENT 2022

---

Le dénombrement de personnes en situation d'itinérance visible s'est déroulé simultanément le soir du 11 octobre 2022 dans 13 régions du Québec. À Montréal, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) avait le mandat de planifier les opérations et la mobilisation du milieu communautaire en itinérance, des établissements du Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), de même que de centaines de personnes enquêtrices bénévoles afin de mener à bien ce troisième exercice de dénombrement sur le territoire montréalais<sup>1</sup>.

Visant notamment à mesurer l'ampleur du phénomène de l'itinérance visible, la démarche s'inscrit dans les orientations de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance (gouvernement du Québec)*, du *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance* (MSSS) ainsi que du *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 – S'unir dans l'action* (CCSMTL). L'exercice du dénombrement découle également d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada en lien avec le programme *Vers un chez-soi : la stratégie de lutte contre l'itinérance*.

Une série de fascicules thématiques est produite pour rendre accessibles les résultats obtenus lors du dénombrement 2022 de Montréal. Les objectifs principaux de ces fascicules sont de décrire l'ampleur et les principales caractéristiques du phénomène de l'itinérance visible à Montréal et d'effectuer des comparaisons avec les données issues du dénombrement de 2018, lorsque cela est applicable. Ce premier fascicule, «Portrait général», offre un résumé des résultats les plus significatifs.

---

1. La Ville de Montréal a commandité et financé le dénombrement de 2015. Le dénombrement de 2018, coordonné par le MSSS, s'est déroulé simultanément dans 11 régions du Québec et s'inscrivait dans le cadre d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada, en lien avec la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) comme pour l'exercice de 2022.

## 1. NOMBRE ESTIMÉ DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE<sup>2</sup> À MONTRÉAL

---

Pour la région de Montréal, l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible lors du dénombrement de 2022 s'élève à **4 690**. Cette estimation marque une **augmentation de 33 %** par rapport à l'année 2018, tout en tenant compte des différences méthodologiques entre ces deux exercices. En 2018, comparativement à l'étude de 2015 et en prenant également en compte les variations méthodologiques, une hausse de 8 à 12 % avait été relevée<sup>3</sup>.

Il est toutefois important de préciser que ce nombre n'est pas le reflet exact de la réalité puisqu'il est impossible, par exemple, de repérer chacune des personnes concernées en un seul soir sur tout le territoire. **Le nombre de personnes qui vivent en situation d'itinérance à Montréal est donc certainement supérieur à cette estimation<sup>4</sup>.**

Le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible à Montréal **constitue environ 47 % de celui du reste du Québec en 2022**. On observe donc une diminution de la représentation montréalaise depuis 2018 alors que 54 % des personnes concernées se trouvaient sur le territoire.

Afin qu'il soit possible de brosser le portrait général de l'itinérance visible à Montréal du 11 octobre 2022, les prochaines sections intègrent les données de **1 704 personnes** en situation d'itinérance ayant accepté de répondre à un questionnaire, ainsi que **des estimations basées sur diverses méthodes** (sillonnage avec feuille d'observation, ajustement pour des secteurs non couverts, déploiement de personnes-témoins, passation de questionnaires, cueillette de données administratives, etc.).

---

2. La démarche du dénombrement vise à quantifier l'ampleur du phénomène de l'itinérance visible. Elle n'a pas pour objectif d'évaluer ou d'estimer celle des personnes qui sont en situation d'itinérance cachée (voir l'encadré à ce sujet).

3. Latimer, E., & Bordeleau, F. (2019, pp. 82, 116-119). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance sur l'île de Montréal le 24 avril 2018. Ville de Montréal et CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

4. MSSS (2023, p.6). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-05W.pdf>

## 2. CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE

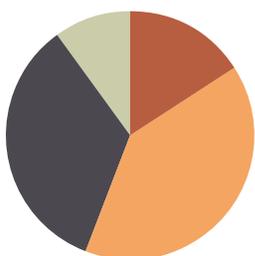
### Genre

Hommes cisgenres ..... **66 %** (2018: 74 % | 8 pp<sup>5</sup>)

Femmes cisgenres ..... **29 %** (2018: 23 % | 6 pp)

Personnes de la diversité de genres ..... **5 %** (2018: 3 %\*<sup>6</sup> | 2 pp)

### Âge



■ Moins de 30 ans : **16 %** (2018: 19 % | 3 pp)

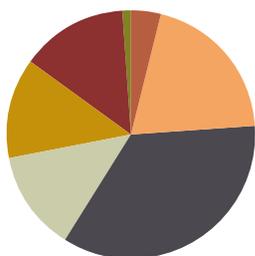
■ 30 à 49 ans : **40 %** (2018 : 40 %)

■ 50 à 64 ans : **34 %**

■ 65 ans et plus : **10 %** > 50 ans + : (2018: 41 % | 3 pp)

**À noter en 2022 : 9 personnes répondantes étaient d'âge mineur**

### Niveau de scolarité



■ Aucun diplôme : **4 %**

■ École primaire : **20 %**

■ École secondaire : **35 %**

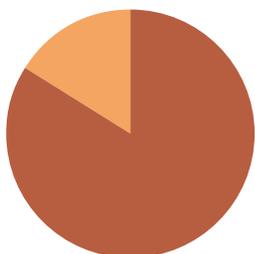
■ Formation professionnelle : **13 %**

■ Cégep/collégial : **13 %**

■ Universitaire : **14 %**

■ Autres : **1 %**

### Orientation sexuelle



■ Personnes hétérosexuelles : **84 %** (2018: 87 %\* | 3 pp)

■ Personnes homosexuelles, bisexuelles et autres orientations sexuelles : **16 %** (2018: 13 %\* | 3 pp)

5. Le point de pourcentage (pp) est défini comme la différence entre deux pourcentages.

6. Les données marquées d'un astérisque (\*) dans le document doivent être interprétées avec prudence en raison des différences dans la formulation des questions et dans les choix de réponse entre les questionnaires de 2018 et de 2022.

## Personnes autochtones

**13%**

Premières Nations: ●●●●●●●● 8%

Inuit: ●●● 3%<sup>7</sup>

Autres identités autochtones: ●● 2%

(2018\* : Premières Nations, Métis ou autres ascendances autochtones: 13% | Inuit: 3%)

## Personnes issues d'une trajectoire migratoire

**20%**

(2018: 19%\* | 1 pp)

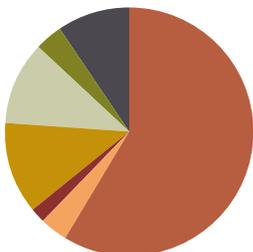
Personnes immigrantes ●●●●●●●●●●●●●●●● 13%

Personnes réfugiées ●● 2%

Personnes demandeuses du statut de réfugiée ●●● 3%

Autres statuts migratoires ●● 2%

## Identité ethnique



Blanc: 64%

Arabe: 4%

Asiatique: 2%

Autochtone: 13%

Noir: 12%

Latino-Américain: 4%

Autres: 10%

## Personnes ayant par le passé été placées par la Direction de la protection de la jeunesse

**24%**

## Personnes ayant fait partie des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada

**5%**

(2018: 4%\* | 1 pp)

7. 82% des Inuit en situation d'itinérance lors du dénombrement de 2022 sont à Montréal (MSSS, 2023, p. 5).



### 3. ITINÉRANCE EXTÉRIEURE ET ITINÉRANCE HÉBERGÉE

L'itinérance extérieure et l'itinérance hébergée sont deux des facettes qui composent la réalité complexe du phénomène « visible » de l'itinérance. L'exercice du dénombrement de 2022 a permis la collecte de données auprès des personnes vivant l'une ou l'autre de ces réalités.

#### Itinérance extérieure

**17%**

Proportion estimée des personnes qui ont passé la nuit du 11 au 12 octobre 2022 à l'extérieur, **c'est-à-dire dans la rue, un parc, un immeuble abandonné, un campement ou un véhicule, par exemple**. En 2018, cette proportion était de 22 %, ce qui indique une diminution de 5 points de pourcentage.



Personnes ayant passé la nuit à l'extérieur :

- Hommes cisgenres : 75 % (2018 : 90 % | 15 pp)
- Femmes cisgenres : 18 % (2018 : 8 % | 10 pp)
- Personnes de la diversité de genres : 7 % (2018 : 3 % | 4 pp)
- Personnes autochtones : 15 % (2018 : 19 % | 4 pp)

Températures enregistrées le soir du dénombrement à Montréal :

- 11 octobre 2022 à 21 h : 11 °C
- 24 avril 2018 à 21 h : 17 °C

7. Latimer et Bordeleau (2019).



## Itinérance hébergée

**83 %**

Proportion estimée des personnes qui ont passé la nuit du 11 au 12 octobre 2022 dans **différents lieux d'hébergement, logements temporaires ou autres lieux**. En 2018, la proportion liée à l'itinérance hébergée était estimée à 78 %, ce qui constitue une augmentation de 5 % pour 2022.

### Lieux principaux où se trouvaient les personnes hébergées :

Ressource  
de transition

**26 %<sup>8</sup>**

Hébergement  
d'urgence

**25 %**

Organisme  
mixte

**9 %**

Hébergement  
lié à la violence

**8 %**



#### À NOTER

Lors du dénombrement de 2022 :

- 9 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont été considérées comme en situation d'itinérance cachée, car elles logeaient de manière temporaire dans un hôtel, un motel ou une maison de chambres.
- 4 % des personnes répondantes étaient accompagnées d'enfants à charge (la proportion était la même en 2018).

8. Ces proportions sont calculées à partir de l'estimation totale de personnes en situation d'itinérance à Montréal en 2022, soit 4 690.

**TABLEAU 1 : Nombre de personnes en situation d'itinérance recensées dans un lieu extérieur ou dans une ressource d'hébergement le 11 octobre 2022 selon l'arrondissement ou la ville liée**

| Arrondissement ou ville liée                                   | Nombre de personnes dans un lieu extérieur | Nombre de personnes hébergées <sup>9</sup> |
|--|--|--|
| Ville-Marie  | 296  | 859  |
| Le Plateau Mont-Royal  | 107  | 611  |
| Mercier-Hochelaga-Maisonneuve                                  | 71   | 567  |
| Le Sud-Ouest   | 45   | 435  |
| Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce                            | 42   | <15 <sup>10</sup>                          |
| Rosemont-La Petite-Patrie                                      | 36   | 246  |
| Ahuntsic-Cartierville, Ville Mont-Royal, Outremont             | 25   | 91   |
| Verdun   | 17   | <15  |
| Lachine  | <15  | 27   |
| LaSalle  | <15  | 15   |
| Pierrefonds-Roxboro, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève             | <15  | 25   |
| Pointe-Claire, Dollard-Des-Ormeaux                             | <15  | <15  |
| Dorval   | <15  | <15  |
| Montréal-Nord  | <15  | 75   |
| Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension                           | <15  | 29   |
| Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Anjou, Saint-Léonard | <15  | 55   |
| Baie-d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland                 | <15  | <15  |
| Saint-Laurent  | <15  | 29   |
| Westmount  | <15  | <15  |
| Côte Saint-Luc   | s.o.                                       | <15  |
| Adresses confidentielles/Autres <sup>11</sup>                  | s.o.                                       | 192  |
| Métro (stations assignées et Montréal sous terrain)            | 89   | s.o.                                       |
| Lieux cachés   | 27   | s.o.                                       |
| <b>Total</b>   | <b>797</b>                                 | <b>3359</b>                                |

s.o. : Sans objet



**À NOTER**

Les regroupements d'arrondissements (ex. « Ahuntsic-Cartierville, Ville Mont-Royal, Outremont ») résultent de la stratégie d'échantillonnage utilisée par l'INSPQ pour assurer une meilleure précision des estimations. Ceci limite la présentation des données qui ne peuvent pas toutes être ventilées individuellement pour chacun des arrondissements. Des détails sur la stratégie d'échantillonnage sont précisés dans le fascicule thématique #2 « Méthodologie ».

9. Ce tableau présente les données qui ont été fournies par les ressources d'hébergement d'urgence, les ressources d'hébergement liés à la violence, les ressources de transition, les centres de thérapie et les ressources mixtes qui ont choisi de participer à l'exercice de dénombrement en 2022.

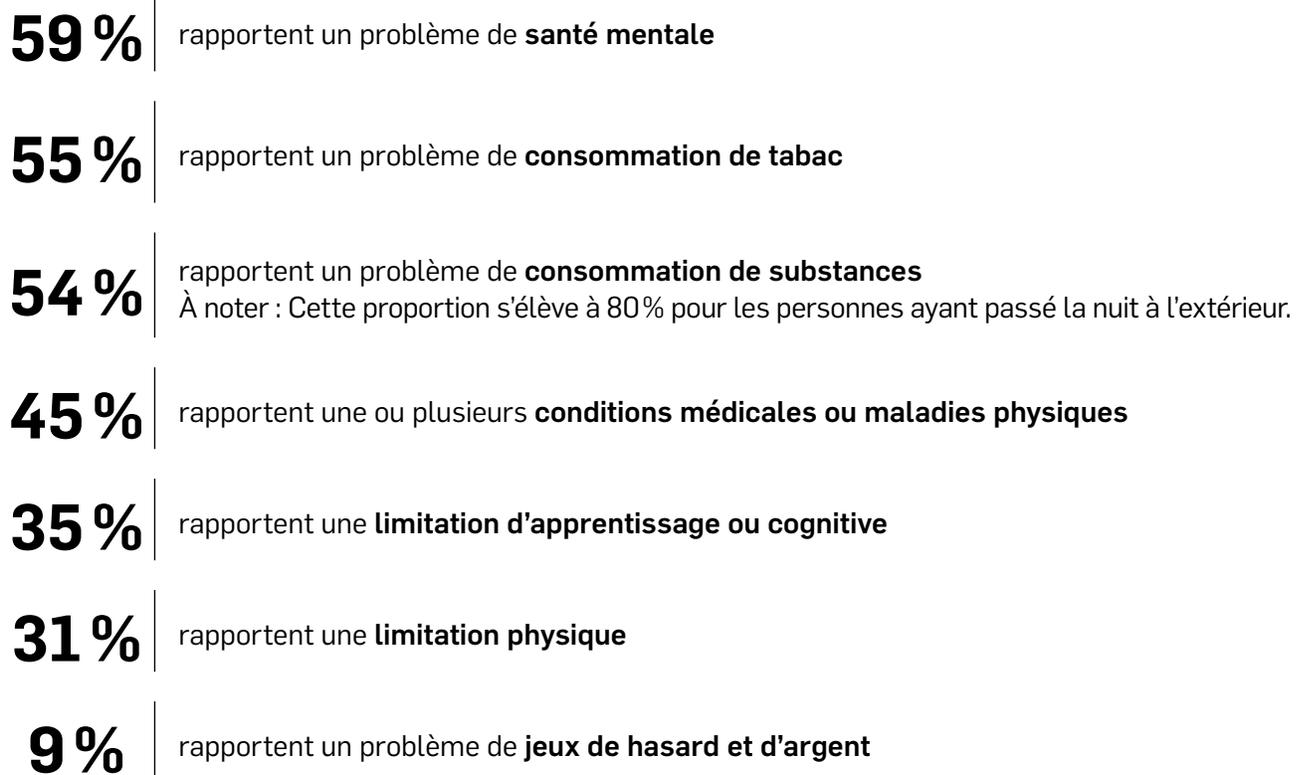
10. Pour des raisons de confidentialité, les données des lieux comptant moins de 15 personnes recensées sont masquées dans le tableau.

11. Les organismes ayant une adresse confidentielle regroupent notamment des ressources d'hébergement de première et de deuxième étape en violence conjugale.

#### 4. PORTRAIT DES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ RAPPORTÉS

---

L'exercice de 2022 à Montréal a permis de colliger des informations sur certains problèmes de santé autorapportés par les personnes en situation d'itinérance qui ont participé au dénombrement :



## 5. PERTE DU DERNIER LOGEMENT

Lorsqu'interrogées sur la perte de leur dernier logement, les personnes ont évoqué le plus souvent les raisons suivantes :

|                      |                    |   |                                   |                                     |
|----------------------|--------------------|---|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Expulsion d'un logis | Revenu insuffisant | Problèmes de consommation de substances | Mauvais traitements <sup>12</sup> | Conflits avec la personne conjointe |
| <b>23 %</b>          | <b>17 %</b>        | <b>13 %</b>                             | <b>12 %</b>                       | <b>12 %</b>                         |

\*Note : Les personnes interrogées pouvaient donner plus d'une réponse à la question.

En 2018, les raisons les plus souvent évoquées pour la perte de logement la plus récente étaient une dépendance (20 %), l'incapacité à payer son loyer ou son hypothèque (18 %), ainsi que des conflits de diverses natures – avec conjoint ou conjointe (11 %), avec parent ou tuteur (8 %) ou autres (7 %)<sup>13</sup>.

## 6. EMPLOI ET REVENU

Lorsqu'interrogées sur la provenance de leurs revenus, les personnes ont mentionné les sources suivantes<sup>14</sup> :

|  |             |                                |                                      |  |
|--|-------------|--------------------------------|--------------------------------------|--|
| Programme d'aide sociale/ Solidarité sociale | Emploi      | Retraite/ Programmes pour aîné | Prestations de chômage ou invalidité | Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues |
| <b>58 %</b>                                  | <b>17 %</b> | <b>12 %</b>                    | <b>11 %</b>                          | <b>11 %</b>  |

\*Note : Les personnes interrogées pouvaient donner plus d'une réponse à la question.

Comparativement à l'exercice de 2018, on observe une **augmentation de la proportion de personnes qui se disent en emploi**. De plus, les personnes en situation d'itinérance de Montréal se démarquent de celles du reste du Québec à certains égards en 2022 :

|                                      |   |   |
|--------------------------------------|---|---|
| Personnes qui ont un revenu d'emploi | Personnes qui reçoivent une rente de retraite ou bénéficient d'un programme pour aîné | Personnes qui reçoivent des sommes d'un programme d'aide sociale ou de solidarité sociale |
| <b>17 %</b>                          | <b>12 %</b>   | <b>58 %</b>   |
| Reste du Québec : 15 %               | Reste du Québec : 6 %   | Reste du Québec : 64 %  |

12. Les mauvais traitements peuvent être infligés par différentes personnes, y compris : conjoint ou conjointe, parent, tuteur ou tutrice, enfant, propriétaire, concierge, colocataire, voisin, membre de la famille, frère ou sœur, beau-père, vendeur de drogues ou des inconnus.

13. Ces informations doivent être interprétées avec prudence en raison des différences méthodologiques existant entre les exercices de 2018 et de 2022, notamment dans la formulation des questions et dans les options de réponse dans les questionnaires.

14. Les personnes interrogées pouvaient donner plus d'une réponse à la question.

## EN CONCLUSION

---

L'exercice 2022 du dénombrement visait notamment à estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible à Montréal au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022, ainsi qu'à décrire certaines de leurs caractéristiques à partir d'informations recueillies par questionnaire. À partir de l'analyse des données compilées, on constate de façon générale que :

- le nombre de personnes en situation d'itinérance visible à Montréal augmente depuis 2015;
- la proportion de personnes en situation d'itinérance extérieure est inférieure à celle de 2018;
- l'expulsion et les revenus insuffisants sont les raisons principales rapportées par les personnes pour la perte de leur logement;
- les femmes sont proportionnellement plus nombreuses qu'en 2018 à vivre de l'itinérance visible;
- plusieurs groupes sont surreprésentés chez les personnes en situation d'itinérance visible comparativement à la population générale, notamment : les personnes autochtones, les personnes LGBTQ2+, les personnes ayant été placées par la Direction de la protection de la jeunesse, les personnes ayant fait partie des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale;
- les personnes en situation d'itinérance visible présentent des problèmes de santé mentale et de consommation de substances notables;
- la proportion de personnes âgées qui vivent en situation d'itinérance visible est en croissance;
- la proportion de personnes issues de parcours migratoires vivant en situation d'itinérance présente une faible augmentation depuis le dénombrement de 2018.

Ces différents constats sont abordés dans les autres fascicules de la série.

## L'itinérance visible et l'itinérance cachée

L'exercice du dénombrement vise le phénomène de **l'itinérance visible**. Celle-ci se définit comme une situation dans laquelle les personnes n'ont pas de domicile fixe permanent et se trouvent **sans abri**, dans un **lieu non conçu pour l'habitation humaine** ou dans une **ressource temporaire**, sans avoir la possibilité de se trouver un logement permanent sécuritaire dans un avenir prévisible.

Généralement, on considère qu'une personne est en situation **d'itinérance cachée** lorsqu'elle **n'a pas de domicile fixe** et qu'elle est **temporairement hébergée dans un établissement hôtelier, dans une maison de chambre ou chez d'autres personnes** comme la famille ou des amis<sup>15-16</sup>.

On estime actuellement que les personnes ayant vécu au moins un épisode d'itinérance cachée au cours de leur vie représentent entre **4,2% et 7%** de la population québécoise<sup>17-18</sup>.

Bien que le dénombrement n'ait pas pour objectif de quantifier l'itinérance cachée, il a été observé que **169 personnes se trouvaient dans cette situation en 2022**, ce qui représente 10% des individus recensés. Il est à noter que **certains groupes de personnes peuvent avoir été rendus invisibles dans la collecte des données**, notamment en raison de l'absence de questions adaptées à leurs réalités spécifiques.

## Les limites de la démarche de dénombrement

**Mesurer l'ampleur de l'itinérance constitue un exercice ardu.** À l'heure actuelle, aucune méthode unique ne permet d'appréhender le phénomène dans toute sa complexité. Il est donc essentiel de s'appuyer sur **plusieurs méthodes et plusieurs sources de données** afin de broser un portrait le plus fidèle possible de la réalité.

Bien que le processus de dénombrement sous-estime certainement le nombre de personnes en situation d'itinérance à Montréal, cette méthode demeure pertinente et fournit des informations pour mieux soutenir et orienter les interventions auprès des personnes touchées.

Le fascicule portant sur la **méthodologie du dénombrement à Montréal** aborde les enjeux logistiques et méthodologiques de façon plus détaillée.

---

15. Latimer et Bordeleau (2019).

16. Gravel, M.-A. (2020). Itinérance cachée : Définitions et mesures. Au Québec et à l'international. Institut de la statistique du Québec. Repéré à : [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/securite/victimisation/itinérance-cachee-definitons-mesures-quebec-international.html](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/securite/victimisation/itinérance-cachee-definitons-mesures-quebec-international.html)

17. Gravel (2020).

18. Institut de la statistique du Québec (2023). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021*. Repéré à : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/itinérance-cachee-definitons-et-mesures-au-quebec-et-a-l-international>



Québec 